

SOMMAIRE

Ce règlement particulier complète la réglementation générale des rallyes français.

PROGRAMMES

- ◆ Programme. P. 2
- ◆ Programme des réunions du collège des commissaires sportifs P. 3

ARTICLE 1P - ORGANISATION P. 4

- 1.1P OFFICIELS**
Comité d'Organisation.
Officiels de l'épreuve.
Tableaux Officiels d’Affichage.
- 1.2P ELIGIBILITE** P. 5
- 1.3P VERIFICATIONS AVANT LE DEPART ET PENDANT LE RALLYE** P. 5

ARTICLE 2P - ASSURANCE P. 5

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES P. 5

- 3.1 P DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**
3.1.1. CONCURRENTS ADMIS
3.1.1.2 DROITS D'ENGAGEMENT
3.1.1.3 VALIDITE DE L'ENGAGEMENT
- 3.2P EQUIPAGES**
- 3.3P ORDRE DE DEPART**

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS P. 6

- 4.1P VOITURES ADMISES**
- 4.2P PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES**
- 4.3P LIMITATION DE CHANGEMENT DE PIECES**
- 4.4P ASSISTANCE**

ARTICLE 5P - PUBLICITE P. 6

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES P. 6

- 6.1P DESCRIPTION**
- 6.2P RECONNAISSANCE**
- 6.3P CARNET DE CONTROLE**
- 6.4P CIRCULATION**

ARTICLE 7P - DEROULEMENT DE L'EPREUVE P. 7

- 7.1P DEPART**
- 7.2P DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTROLES**
- 7.3P CONTROLES HORAIRES – MISE HORS COURSE**
- 7.4P CONTROLE DE REGROUPEMENT**
- 7.5P EPREUVES SPECIALES (E.S)**
- 7.6P PARC FERME**

ARTICLE 8P - PENALITES – RECLAMATION – APPELS P. 7

ARTICLE 9P - CLASSEMENT P. 7

ARTICLE 10P - PRIX - COUPES P. 7

LISTE DES ANNEXES P. 8

- ANNEXE I SIGNALISATION DES CONTROLES DE RALLYES
- ANNEXE II TERMINOLOGIE
- ANNEXE III CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS
- ANNEXE IV SECURITE DANS LES RALLYES
- ANNEXE V ITINERAIRE
- ANNEXE VI CARNET DE CONTROLE

PROGRAMME

- ◆ Parution du Règlement Lundi 23 Novembre 2009
- ◆ Ouverture des engagements Lundi 23 Novembre 2009
- ◆ Distribution du carnet d'itinéraire Vendredi 04 Decembre 2009
- ◆ Clôture des Engagements Lundi 30 Novembre 2009 à Minuit
- ◆ Liste des Engagés et attribution des N° Lundi 07 Decembre 2009
- ◆ Permanence du Rallye à AJACCIO jusqu'au Jeudi 10 Decembre
à L'ILE-ROUSSE du :
Vendredi 11 Décembre 2009
au Dimanche 13 Décembre 2009
MAIRIE DE L'ILE ROUSSE
- ◆ Vérifications Administratives Vendredi 11 Décembre 2009
de 20 h 00 à 23 h 00
- ◆ Samedi 12 Décembre 2009
De 08 h 00 à 10h 00
MAIRIE DE L'ILE ROUSSE
- ◆ Vérifications Techniques Vendredi 11 Décembre 2009
de 20 h 15 à 23 h 15
Samedi 12 Décembre 2009
De 08 h 15 à 10 h 15
PARKING MAIRIE
ILE ROUSSE
- ◆ Publication de la liste des autorisés à prendre le départ Samedi 12 Décembre 2009
à 11 h 30
Parc Fermé - PLACE PAOLI
P.C. Course – MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ Départ de la 1^{ère} étape Samedi 12 Décembre 2009 à 12 h 00
PLACE PAOLI à ILE ROUSSE
- ◆ Arrivée de la 1^{ère} étape Samedi 12 Décembre 2009 à 17 h 21
Parc Fermé PLACE PAOLI à ILE ROUSSE
- ◆ Affichage des résultats 1^{ère} étape Samedi 12 Décembre 2009 à 18 h 30
P.C. Course –MAIRIE ILE ROUSSE
et Parc Fermé PLACE PAOLI à ILE ROUSSE
- ◆ Départ 2^{ème} étape Dimanche 13 Décembre 2009 à 09 h 00
PLACE PAOLI à ILE ROUSSE
- ◆ Arrivée de la 2^{ème} étape Dimanche 13 Décembre 2009 à 15 h 12
PLACE PAOLI à L'ILE ROUSSE
- ◆ Vérifications techniques finales Dimanche 13 Décembre 2009
GARAGE DE L'AEROPORT
CALVI
- ◆ Publication des résultats provisoires du Rallye Dimanche 13 Décembre 2009
30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
En Parc Fermé
P.C. Course MAIRIE ILE ROUSSE
Et Parc Fermé PLACE PAOLI à ILE ROUSSE
- ◆ Remise des prix Dimanche 13 Décembre 2009 podium

PROGRAMME DES REUNIONS DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

- ◆ 1^{ère} réunion
Samedi 12 Décembre 2009 à 10 h 30
P.C Course – MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ 2^{ème} réunion
Samedi 12 Décembre 2009 à 17 h 30
P.C. Course MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ 3^{ème} réunion
Dimanche 13 Décembre 2009 à 15 h 00
P.C. Course – MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ Secrétariat du Rallye
Jusqu'au 10 Décembre 2009
Immeuble Philadelphie Av. Colonna d'Istria
20090 AJACCIO
TEL. : 04.95.21 28 39- FAX : 04.26 07 42 46

Les 11,12 et 13 Décembre 2009
MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ Permanence du Rallye - P.C. Course
MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ Tableau Officiel d’Affichage
P.C. Course – MAIRIE ILE ROUSSE
- ◆ P.C. Presse
MAIRIE ILE ROUSSE ROUSSE

ARTICLE 1P- ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CORSICA organise, les 11,12 et 13 Décembre 2009, en collaboration avec la SCUDERIA BALANINA, une épreuve Nationale de Tourisme et de Régularité inscrite en Coupe de France 1^{ère} Division Coefficient 4 :

12^{ème} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE

Le présent règlement a été enregistré par la Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A) sous le permis d'organisation n° 14 en date du **17 Décembre 2008** et par le Comité Corse en date du **26 Octobre 2009** visa n° **07N09**

Le 12^{me} Rallye National de Balagne est organisé conformément au règlement Sportif de la F.F.S.A, à la réglementation générale des rallyes et au présent règlement, ouvert aux licenciés titulaires d'une licence internationale en cours de validité.

COMITE D'ORGANISATION

Président	P. BOI
Vice-président	S.P SAVELLI
Secrétaire	N. GRANGIE
Trésorier	J.M. ACQUAVIVA
	V. BERETTI
Membres	I. CASASOPRANA
	L.ABAT
	J. BOÏ
	CH. MARCHINI
	M. FILIPPI
	S. FOLACCI
Adresse du Secrétariat Permanent	IMMEUBLE PHILADELPHIE 15, Av. Colonna d'Istria 20090 AJACCIO TEL. : 04.95.21.28.39 FAX. : 04.26 07 42 46

1.1P - OFFICIELS DE L'EPREUVE

Collège des Commissaires Sportifs	
Président	J.L GACHINARD
Membres	C.LECA J.ANDREANI
Secrétaire de Collège	D. GHIGO
Directeur de Course	S.ZYCH
Dir. de Course Adjoint	G.GHIGO
Adjoints à la Direction de course	D.BERETTI
Organisateur technique	J.M.ACQUAVIVA / I.CASASOPRANA
Directeurs de course délégués voiture Tricolore	N.GRANGIE
Dir. d'Epreuves Spéciales	N. BASTIANAGGI
Dir.Intermediaire	P.BOCHECIAMPE
Commissaire Technique responsable	M. RAMU
Commissaires Techniques	T.TURPIN V. BERETTI
Secrétaire commissaires techniques	J.G. MUZI S.MUZI
Chargés des relations avec les concurrents	F.ZYCH
	L. FABRE
Médecin chef	J.N LUPI

Responsable Transmission	LVMC
Responsable matériel	P. ZACCARO M. FILIPPI C. MARCHINI
Responsable PC Temps	R. CANNAC
Responsable Vérifications Administratives	J. BOÏ

1.2P – ELIGIBILITE

Le 12^{ème} Rallye National de Balagne compte pour :

- ◆ La Coupe de France des Rallyes 1^{ère} Division Coefficient 4
- ◆ Le Championnat du COMITE Corse des Rallyes
- ◆ Le Challenge de l'A.S.A CORSICA

1.3P- VERIFICATIONS

Tout équipage participant au rallye devra se présenter au complet avec sa voiture aux vérifications administratives et techniques les Vendredi 11 Décembre 2009 de 20 h 00 à 23 h 15 et Samedi 12 Décembre 2009 de 08h00 à 10 h 15.

Après les vérifications techniques, les concurrents rentreront en Parc Fermé jusqu'au moment du départ de la course.

Tout équipage participant au rallye doit présenter sa voiture aux vérifications prévues conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui lui sera fixée par voie de presse et par affichage au siège de l'ASA à partir du Lundi 07 Décembre 2009 à 18 h 00.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes décrites au Règlement Standard de la F.F.S.A.

LE DÉPART SERA REFUSÉ à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier de l'épreuve, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des Commissaires Sportifs.

CONTROLE FINAL

Tarif Horaire : **40,00 € TTC**

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :

- ◆ **GARAGE DE L'AEROPORT**
CALVI

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

Toute personne qui désire participer au 12^{ème} Rallye National de Balagne doit adresser au secrétariat du rallye (A.S.A. CORSICA - Immeuble Philadelphie 15, Av. Colonna d'Istria, 20090 AJACCIO) la feuille d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 30 Novembre 2009 à Minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Le nombre d'engagés est fixé à **130 voitures** maximum. Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de **130**.

3.1.1P CONCURRENTS ADMIS

- ◆ Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

3.1.1.2P DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

- ◆ **500 Euros**
- ◆ **1.000 Euros sans cette publicité pour les concurrents à bord du véhicule.**

3.1.1.3P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent.

3.2P - EQUIPAGES

- ◆ Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

3.3P - ORDRE DE DEPART

- ◆ Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.
N / FN - A / FA - R - F2000- GT DE SERIE - S2000 - WRC

4.2P PNEUMATIQUES : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3P LIMITATION DU CHANGEMENT DE PIECES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.4P ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5P - - PUBLICITE

Publicité obligatoire (Plaques de rallyes, numéros de portières)

- ◆ Commune de L'ILE ROUSSE.
- ◆ Magasin LECLERC

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise)

- ◆ Collectivité Territoriale de la Corse
- ◆ Département de la Haute Corse

En cas de modifications, celles-ci seront notifiées par additif.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P DESCRIPTION

Le 12^{me} Rallye National de BALAGNE est divisé en deux étapes et cinq sections.

Samedi 12 Decembre 2009 :

- ◆ 1^{ère} étape ILE ROUSSE/ILE ROUSSE. Total Kms : 160,390
 ES 1 : 26,6 Kms
 ES 2 : 26,6 Kms

Dimanche 13 Decembre 2009 :

- ◆ 2^{ème} étape ILE ROUSSE/ILE ROUSSE. Total Kms : 187,300
 ES 3 : 25,400 Kms
 ES 4 : 25,400 Kms
 ES 5 : 25,400 Kms

TOTAL Kms 1^{ère} et 2^{ème} étape : 347,69Kms

Le 12^{ème} Rallye National de Balagne représente un parcours de 347,69 Kms comportant 5 épreuves spéciales totalisant 129,400Kms. L'itinéraire figure dans l'annexe " itinéraire ".

La découpe de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement etc ... sont repris dans les carnets de contrôle et le carnet d'itinéraire.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge parlante, téléphone 36.99, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn (ART 15.1).

Dans le cas de modifications ou de suppressions d'Epreuve Spéciale, les concurrents en seront prévenus aussitôt que possible.

6.2P RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. Le nombre de passage en reconnaissance est limité à trois(3) au maximum.

Les jours de reconnaissances autorisés sont les Samedi 05 et Dimanche 06 Décembre 2009. Et les jeudi 10 et vendredi 11 Décembre 2009 de 08 h 00 à 17 h 00

Des contrôles seront effectués par des officiels.

6.3P CARNETS DE Contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.4P CIRCULATION

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 7P – DEROULEMENT DE L'EPREUVE**7.1P DEPART**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.2P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des Commissaires de Route et Chefs de Poste sont :

- | | |
|-------------------------|--|
| a) Commissaire de route | Chasuble jaune |
| b) Chef de Poste | Chasuble ROUGE
“ Chef de Poste ” |
| c) Relation Concurrents | Blouson ROUGE
“ Relation Concurrents ” |

7.3P CONTROLES DE PASSAGES (CP) - CONTROLES HORAIRE (CH) - MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.4P CONTROLE DE REGROUPEMENT

♦ Conforme au Règlement F.F.S.A.

7.5P EPREUVES SPECIALES

♦ Conforme au Règlement F.F.S.A.

7.6P PARC FERME

♦ 7.6.1P. Conforme au Règlement F.F.S.A.

Dans les Parcs Fermés, la pose de housses ou de tout autre dispositif recouvrant la voiture est interdite.

ARTICLE 8P - PENALITES -RECLAMATIONS - APPELS

♦ Conforme au Règlement F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENT

♦ Conforme au Règlement F.F.S.A.

Il sera établi un classement partiel à l'issue de la première étape.

Affichage : PC Course MAIRIE DE L'ILE ROUSSE

1^{ère} étape : Samedi 12 Décembre 2009 à 18 h 30

2^{ème} étape : Dimanche 13 Décembre 2009, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en Parc Fermé.

ARTICLE 10P - PRIX ET COUPES**PRIX EN ESPECES**

♦ Classement Général SCRATCH tous groupes confondus

1^{er}	700 €
2^{ème}	500 €
3^{ème}	200 €

♦ Classement par classes

PARTANTS	De 1 à 5	De 6 à 10	plus de 10
1^{er}	250 €	500 €	500 €
2^{ème}			200 €
3^{ème}			100 €

COUPES :

♦ **Aux trois premiers du Classement Général :**

1 x 3 3

♦ Au 1^{er} de chaque groupe

1 x 5 5

♦ Au 1^{er} de chaque classe

2 x 19 38

♦ Coupe des dames

1 x 1 1

♦ Une coupe récompensera un commissaire de route ayant participé à l'épreuve.

1 x 1 1

TOTAL : 48 COUPES

TOUS LES PRIX SONT CUMULABLES.

Le **TROPHEE BANDINI** récompensera le 1^{er} équipage Balanin

REMISE DES PRIX

La remise des prix du 12^{ème} Rallye National de Balagne aura lieu le **Dimanche 13 Décembre 2009** sur le podium d'arrivée à **L'ILE ROUSSE**.

LES PRIX EN ESPECES SERONT EXPEDIES PAR COURRIER AUX LAUREATS A L'ADRESSE FIGURANT SUR LE BULLETIN D'ENGAGEMENT.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I

- ♦ Signalisation des contrôles de rallye.
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE II

- ♦ Terminologie.
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE III

- ♦ Chargé des relations avec les concurrents.
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE IV

- ◆ Sécurité dans les rallyes.
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE V

- ◆ Modèle de carnet d'itinéraire.
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.